

DIRECTION DU BUREAU DES HYDROCARBURES

1. Identification du puits			
Nom du puits	Junex Lemaire, Baillargeon No 1		
Numéro du puits	132		
MRC	de La Côte-de-Gaspé		
Municipalité	Rivière-Saint-Jean		
Numéro de lot	T.N.O.		

2. Informations générales sur l'inspection			
Inspecteur	Éric Arsenault		
Inspecteur	Cathleen Sévigny		
Accompagné de			
Système géodésique	NAD 83		
Format des coordonnées	Degrés décimaux		
Type inspection	Complète		
Date	2019-09-11		
Vérification sécurité	Effectuée		
Heure de début et fin	12 h 45 à 16 h		
Conditions météorologiques	Pluie		
Température ambiante (°C)	15		

3. Instruments utilisés				
Instrument	Commentaires			
SCHONSTED GA-52Cx Détecteur magnétique				
Berger Détecteur magnétique				
RKI-GX 6000 Détecteur de gaz				
GPS Garmin GPSmap 62sc				
GPS Garmin GPSMAP 64ST				
GPS haute précision				

4. Personne(s) rencontrée(s)			
#	Nom	Rôle	Téléphone	Adresse courriel
1				
2				
3				
4				
		Témoignages		
1				
2				
3				
4				



DIRECTION DU BUREAU DES HYDROCARBURES

5. Accès terrain			
Élément à vérifier	Coordonnées	Latitude	Longitude
Fin de la surface carrossable	48,83195 , -64,64905	48,83195	-64,64905

6. Reconnaissance terrain	
Élément à vérifier	Description
Type de terrain	Gravier

Туре	Mode de récupération suggéré			
Aucun	Récupération non requise			
Commentaires				

8. Recherche à l'aide du détecteur magnétique					
Sources	Latitude	Longitude	Recherche	Commentaires	
GDH	48,82436	-64,73153	Non		
SIGPEG	48,8243539	-64,7315209	Non		
Imagerie	48,8242639	-64,7304065	Oui		

Observation		Coordonnées GPS	Intensité du signal		
al magnétique probant, impossible à creuser avec une pelle	ronde.	48,82438 , -64,73039	Très fort		
Commentaires					
Comme its n'est pas situé en dessous de la pancarte de Junex.	entaires				



DIRECTION DU BUREAU DES HYDROCARBURES

10. Caractéristiques du puits					
Élément à vérifier	Description		Commentaires		
Tête de puits	Absente				
Évent de surface	Absent				
Profondeur des tubages (cm)	Impossible à vérifier				
Hauteur des tubages au dessus du sol (cm)	s/o				
Diamètre du tubage extérieur (cm)	Impossible à vérifier				
Présence d'une plaque soudée sur le tubage	Impossible à vérifier				
Présence de ciment obturant le tubage	Impossible à vérifier				
Test de l'eau savonneuse	Tubage non visible				
Panneau d'identification	Oui conforme	Pancarte temp	ooraire installée		
Les coordonnées GPS de précision ont été prises	Oui				
11. Émanation et migration					
Point de mesure			%LIE	%GAZ	
Au tubage ou à l'évent					
#1 À l'intérieur de 50 centim	ıètres				
#2 À l'intérieur de 50 centimètres					
#1 À 4 mètres					
#2 À 4 mètres					
#3 À 4 mètres					
#4 À 4 mètres					
			nesures aux 4 coins cardinau des indices de migrations sor	•	
		Commentaires			
Impossible de faire les tests,					



DIRECTION DU BUREAU DES HYDROCARBURES

12. Indices de contamination					
Visuel de produits pétroliers dans le sol	Description de l'indice de contamination	Localisation	Échantillonnage	Profondeur (cm)	Identification
Aucun					
Commentaires					

13. Conclusions et recommandations					
Éléments	Constats	Commentaires			
Le puits est localisé	Oui				
Risque pour l'environnement	Non applicable				
Reprendre la recherche	Non				
Statut	Travaux à réaliser				
Coupe du tubage	Non applicable				
Ramassage des débris d'anciens forages	Non applicable				
Pancarte	Non applicable				
Prochaine inspection recommandée	1 an				
Autre		_			
Conclusion					

Conclusion

Le puits est localisé, car le haut du tubage a été déterré. Aucun indice organoleptique de contamination de l'eau et/ou du sol n'a été observé. Une inspection supplémentaire est requise afin de réaliser un test de migration de gaz. Pour ces raisons, l'état du puits est : Travaux à réaliser.



DIRECTION DU BUREAU DES HYDROCARBURES

Signatures Signature rapport d'inspection (1 à 12)		
Éric Arsenault	53-54	2020-02-24
Inspecteur		
Kathleen Sévigny	53-54	2222 22 24
Inspecteur		2020-02-24
	Signature de la vérification (13)	
Vérifié par	Signature	Date
Arnaud Montreuil-Drolet	53-54	
Coordonnateur aux opérations		2020-02-12
Pierre-François Côté	53-54	
Inspecteur		2020-02-12

Photos de l'inspection





DIRECTION DU BUREAU DES HYDROCARBURES

Photo 2
Excavation de la détection magnétique



Photo 3 Localisation de la détection par rapport à la pancarte de Junex qui peut avoir été déplacée depuis son installation.

